



Wallonie

Ville de Charleroi  
N/REF : CPURB/2018/0484

**Avis d'enquête publique (annexe 26)**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

L'ASBL AMO Le Signe Rue du Laboratoire 27 à 6000 Charleroi représentée par Madame Thérèse BOTTON a ont introduit une demande de permis ayant trait à un immeuble sis Rue du Laboratoire 27 à 6000 Charleroi et cadastré 01 B 239 G164.

Le projet est de type : Transformation et rénovation d'une A.S.B.L avec démolition et reconstruction d'un volume secondaire arrière, et présente les caractéristiques suivantes :

**Transformation d'une A.S.B.L. en dérogation au Règlement Régional d'Urbanisme relatif à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (entrée de l'immeuble, absence de sanitaires PMR et d'ascenseur) - Dérogation au guide régional d'urbanisme**

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D.IV.40 et R.IV.40-1 du Code du Développement Territorial.

L'enquête se déroule du 11/06/2018 au 25/06/2018.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, les jours ouvrables à la MAISON COMMUNALE ANNEXE, PLACE DESTRÉE, 1 À 6060 GILLY – 1<sup>er</sup> ETAGE - SERVICE URBANISME – Bureau 108 selon l'horaire suivant :

	Matin	Après-midi	<b>17h à 20h les jeudis 14/06/2018 21-06-2018</b> Sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance auprès de madame Stringhetta téléphone :071/86 39 27, mail : cathy.stringhetta@charleroi.be
Lundi	Fermé	13h00 à 15h30	
Mardi	Fermé	13h00 à 15h30	
Mercredi	Fermé	13h00 à 15h30	
Jeudi	Fermé	13h00 à 17h00	
Vendredi	8h30 à 11h30	Fermé	

L'enquête publique est ouverte le 11/06/2018 et clôturée le 25/06/2018.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Gruwier Mélanie, Téléphone : (tel. : **071/86.39.31**), mail : info@charleroi.be , dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 11/06/2018 au 25/06/2018 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi Hôtel de Ville de Charleroi, Service Urbanisme, Place Charles II, 6000 Charleroi ;
- par télécopie au numéro 071 86 39 63 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@charleroi.be ;
- remises à Madame Gruwier Mélanie, bureau 108 - Hôtel de Ville de Gilly, service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : CPURB/2018/0484.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Madame Gruwier Mélanie ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 25/06/2018 à 13h à l'Hôtel de Ville de Gilly, service Urbanisme, bureau 108, 1<sup>er</sup> étage.

Les personnes chargées de donner des explications sur le projet sont les agents techniques du bureau 108 se trouvant à l'Hôtel de Ville de Gilly, service Urbanisme, 1<sup>er</sup> étage.

En date du 23/05/2018

Le Directeur général f.f. ,  
Par délégation

Pour le Bourgmestre,  
Par délégation, en vertu de  
l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Frédéric FRAITURE,  
Directeur

(s) Ornella CENCIG  
8ème Echevin

**CONTACT**  
Gruwier Mélanie  
Technicien  
Au service de l'Urbanisme

Place Jules Destrée 1  
6060 GILLY  
T. 071 86 39 27  
F. 071 86 39 63